



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Le projet Synergie est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en France avec
le fonds européen de développement régional
et le fonds social européen.



Poste utilisateur

Prérequis techniques

Afin de pouvoir utiliser le service « e-Synergie Portail » deux conditions sont nécessaires :

- Avoir un des navigateurs Web suivant, installé sur votre ordinateur :
 - Microsoft Edge: toutes versions à partir de la version 87
 - Mozilla Firefox : toutes versions à partir de la version 38
 - Google Chrome : toutes versions à partir de la version 43
 - Apple Safari : toutes versions à partir de la version 7
- Avoir un compte de messagerie pour activer votre compte et recevoir vos alertes



Le projet Synergie est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act avec le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen



RÉALISÉ PAR :



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES